



BUREAU PERMANENT DE L'OUA A BRUXELLES

Avenue Molière, 186 - 1050 Bruxelles (Belgique) Tel: (322) 346.97.47/48 Fax: (322) 346.97.28
e-mail : oau-be@afromail.net

OAU.BRU/SIO/COMM&CONF/RAP/31.04.02
/gm

Bruxelles, le 29 avril 2002

A : Amb. Daniel ANTONIO
SGA, Communication & Conférences

DE : Cheikh NIANG
Fonctionnaire en Charge

Objet : **Rapport d'activités pour la période février – juillet 2002**

En référence à votre mémorandum Dir/Comm/Conf/88/03.02, du 20 mars 2002, je vous prie de trouver, en annexe, le rapport d'activités de ce Bureau pour la période allant de février à juillet 2002.

La traduction de ce texte en anglais étant en cours, je pense pouvoir vous envoyer la version anglaise dès demain, 30 avril 2002.

Pour contribuer à en faciliter le traitement par vos services, j'ai pensé opportun d'envoyer ce texte également par courrier électronique à l'adresse suivante :

oau-ews@telecom.net.et

Je procéderai de même pour l'envoi de la version anglaise.

Très haute considération.

CC : - Secrétaire général adjoint / Dept. Affaires de la Communauté
- Chef de la Division des conférences.

**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

**ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE**



BUREAU PERMANENT DE L'OUA A BRUXELLES

Avenue Molière, 186 - 1050 Bruxelles (Belgique) Tel: (322) 346.97.47/48 Fax: (322) 346.97.28
e-mail : oau-be@afromail.net

**RAPPORT D'ACTIVITES DU BUREAU
PERMANENT DE L'OUA A BRUXELLES POUR
LA PERIODE ALLANT DE FEVRIER A JUILLET 2002**

RAPPORT D'ACTIVITES DU BUREAU
PERMANENT DE L'OUA A BRUXELLES POUR
LA PERIODE ALLANT DE FEVRIER A JUILLET 2002

INTRODUCTION

Pendant la période sous examen, le Bureau permanent de l'OUA à Bruxelles a poursuivi ses activités dans le cadre des relations de coopération entre l'Union européenne et l'Afrique en général et, plus particulièrement, dans le cadre spécifique de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat ACP-UE de Cotonou. De même, le Bureau a continué ses activités en tant que Représentation de l'OUA auprès de l'Union européenne. Il a également poursuivi son action d'encadrement et d'assistance auprès du Groupe africain de Bruxelles.

Il conviendrait de mentionner que le Bureau continue à fonctionner avec un personnel fort réduit, du fait que les postes-clés que sont, notamment, les postes de Senior-économiste, de socio-économiste et de traducteur/interprète sont vacants depuis plus de deux ans.

I. 4^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE PARITAIRE ACP-UE

Le Bureau, en la personne du Secrétaire exécutif, a participé à la 4^{ème} session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui s'est tenue à Cape Town (Afrique du Sud) du 18 au 21 mars 2002, sous la présidence du Co-président ACP, M. Adrien HOUNDBEDJI (Bénin) et de la Co-présidente UE, Mme Glenys KINNOCK, membre britannique du Parlement européen.

La 4^{ème} session de l'APP a été précédée, les 15 et 16 mars 2002, des réunions préparatoires des membres ACP du Bureau et de l'Assemblée. Au cours de ces réunions, les membres ACP ont adopté leur position sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la 4^{ème} session, discuter de la nécessité de créer une Assemblée parlementaire ACP et entendu des exposés concernant :

- Les missions parlementaires ACP d'observation des élections présidentielles en République du Congo (10 mars 2002) et au Zimbabwe (9-11 mars 2002) ;
- Le rapport intérimaire du groupe de travail sur le règlement intérieur de l'Assemblée parlementaire paritaire.

Les travaux de cette 4^{ème} session se sont déroulés autour de sujets et thèmes concernant la coopération ACP-UE, d'ateliers de réflexion sur le développement durable, la migration et le système d'éducation et l'organisation sociale en Afrique

du Sud. L'Assemblée a, ensuite, procédé à l'adoption de résolutions et de déclarations portant sur la coopération ACP-UE ainsi que sur les situations respectives dans des pays et régions ACP.

I. 1. SEANCE PLENIERE

En séance plénière, comme à l'accoutumée, différentes communications ont été présentées à l'Assemblée en guise d'introduction aux différents débats sur les thèmes qui ont fait l'objet des dites communications. C'est ainsi que le Secrétaire exécutif du Bureau Permanent de l'OUA à Bruxelles, M. Victor E. DJOMATCHOUA-TOKO, qui représentait l'OUA à cette session, est intervenu au point intitulé : « l'Union africaine et le NEPAD – programme d'action, stratégie et mise en œuvre ». Dans son exposé, il a fait l'historique de l'esprit et de la volonté qui ont engendré l'Union africaine. Il a évoqué le processus de la transition de l'OUA à l'Union africaine et a mis l'accent sur les dispositions de l'Acte instituant l'Union africaine quant à l'importance du rôle que le parlement panafricain est appelé à jouer dans la construction de l'Union africaine. Il en a appelé à la coopération des parlementaires ACP-UE pour la mise en œuvre de l'Union et l'exécution du NEPAD.

Le second volet du thème portant sur le NEPAD a été traité par le Directeur général adjoint du Comité directeur du NEPAD, qui a souligné l'importance de la coordination et de la coopération entre le programme du NEPAD et les objectifs de l'Accord de partenariat ACP-UE de Cotonou.

Auparavant, les communications suivantes ont été présentées :

- Au nom du Dr L. KPAKOL, Président du Conseil des ministres ACP, il a été souligné le rôle important que l'APP aura à jouer dans la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou. Se déclarant préoccupé par la lenteur du décaissement des fonds du FED, il a demandé aux parlementaires de suivre de près la mise en œuvre opportune et efficace de cet Accord. S'agissant des négociations en vue de nouveaux Accords commerciaux ACP-UE, S. E. M. Gabriel S. AKUNWAFOR a reconnu que le Groupe ACP n'a pas encore pu adopter un mandat de négociation ;
- Pour sa part, M. Ramon de MIGUEL, Président du Conseil de l'UE et Secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires européennes, a rendu hommage à l'Afrique du Sud pour s'être attaquée au problème des inégalités dans le cadre de la transition vers la démocratie et la réconciliation nationale. Il a exprimé son soutien total aux efforts visant à réaliser l'objectif de l'élimination de la pauvreté. Il a également souligné la nécessité d'aller au-delà de l'amélioration de l'accès au marché et mis l'accent sur l'importance de l'Accord de partenariat ACP-UE comme un moyen d'adopter de nouvelles approches en vue d'améliorer l'intégration régionale et les investissements dans les pays ACP ;
- M. Prega RAMSAMY, Secrétaire exécutif de la SADC, a informé l'Assemblée

des changements récents intervenus dans cette organisation. Ainsi, la structure de la SADC a fait l'objet d'une révision en profondeur en vue d'une approche plus centralisée en ce qui concerne la promotion du développement durable, la lutte contre la pauvreté et la communauté des valeurs politiques et sociales ;

- M. Ben NGUBANE, Ministre sud-africain des Arts, de la Culture et des Langues, de la Science et de la Technologie a évoqué la coopération scientifique et technologique réussie entre la SADC et l'Union européenne ;
- Des représentants de la société civile ont souligné l'importance et la nécessité d'associer davantage la société civile à la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou.

I. 2. SUJETS ET THEMES SUR LA COOPERATION ACP-UE

Au cours de ses délibérations, l'Assemblée a examiné les sujets et thèmes suivants relatifs à la coopération au développement entre les pays ACP et les pays membres de l'UE dans le cadre de l'Accord de Cotonou :

- le commerce et les négociations multilatérales sur les accords de partenariat économique (APE) ;
- les questions de genre ;
- les questions de santé ;
- Rio+10 ; et
- les fonds du FED .

I. 3. RESOLUTIONS ADOPTEES

Au terme de ses délibérations, l'Assemblée parlementaire paritaire a adopté des résolutions sur les thèmes, questions, régions et pays suivants :

- le commerce et les négociations multilatérales sur les APE ;
- les questions de genre ;
- les questions de santé ;
- Rio + 10 ;
- l'Afrique de l'Ouest ;
- l'Afrique centrale ;
- l'Afrique australe ;
- l'Afrique de l'Est ;
- les Caraïbes ;
- le Pacifique ;

- le Zimbabwe;
- Madagascar;
- Cuba; et
- Le NEPAD.

Il convient de souligner qu'à l'issue du vote sur la résolution relative au Zimbabwe, les membres ACP de l'APP ont publié une déclaration politique exprimant leur déception quant à la manière dont ce vote a été conduit, et notamment l'adoption unilatérale de cette résolution par l'Union européenne. Cependant l'APP a décidé l'envoi au Zimbabwe d'une mission conduite par les deux Co-présidents en vue de contribuer à la relance du dialogue entre le Zimbabwe et l'UE.

Par ailleurs, dans sa résolution sur la situation à Madagascar, l'Assemblée a tenu à saluer les efforts déployés par l'OUA pour contribuer au règlement de la crise politique qui prévaut dans ce pays.

La session s'est également penchée sur les futures négociations ACP-UE en vue de nouveaux accords commerciaux. Elle a ainsi adopté une « Déclaration de Cape Town » sur le sujet, dans laquelle l'APP souligne que le principal objectif des futurs accords devra être, d'une part, la promotion des formes durables de développement qui contribuent à réduire la pauvreté dans l'économie des pays ACP et, d'autre part, l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale.

II. ACTIVITES DU GROUPE AFRICAIN DE BRUXELLES

II. 1. Rencontre avec le Ministre belge des Affaires étrangères

Sous la coordination du Bureau, le Vice-Premier Ministre et Ministre belge des Affaires étrangères, S. E. M. Louis MICHEL, a pris l'initiative de convier à déjeuner, en mars dernier, au Château de Val Duchesse à Bruxelles, les Ambassadeurs africains à Bruxelles. Le Ministre belge a saisi l'occasion pour réaffirmer l'engagement de la Belgique pour le renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique. En effet, cette rencontre a eu lieu quelques semaines après la fin de la présidence belge de l'Union européenne, au cours de laquelle un accent particulier a été mis sur les voies et moyens à emprunter pour renforcer la coopération de l'UE au développement de l'Afrique. Il a évoqué la coopération bilatérale entre la Belgique et les pays africains et a mis en relief la contribution de la Belgique pour le règlement de certains conflits en Afrique, en étroite collaboration avec l'OUA notamment. Il a salué l'avènement de l'Union africaine qu'il a qualifié de « bonne vision » et s'est félicité de l'initiative portant le NEPAD.

Le Groupe africain s'est chaleureusement félicité de l'initiative du Ministre belge de le rencontrer. Il s'est, de même, félicité de la coopération bilatérale belge avec l'Afrique ainsi que de l'engagement indéfectible de la Belgique pour le renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique.

II. 2. Préparatifs en vue des négociations d'accords commerciaux ACP-UE

Sous la coordination du Bureau, le Groupe africain de Bruxelles a mis sur pied un groupe de travail, dénommé « Groupe d'experts sur la coopération Europe-Afrique ». Il est chargé de réfléchir et de contribuer à la coordination de l'action du Groupe OUA des Ambassadeurs à Bruxelles dans les cadres de coopération entre l'Europe et l'Afrique que sont l'Accord de partenariat ACP-UE de Cotonou et les Accords méditerranéens entre l'UE et les pays d'Afrique du Nord. Ce Groupe d'experts est appelé à se pencher, notamment, sur les préparatifs en vue des négociations devant démarrer en septembre 2002 pour de nouveaux Accords commerciaux entre le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE).

III. Activités de représentation

III. 1. Information, documentation, sensibilisation

Le Bureau continue à diffuser des informations, de la documentation et des éléments de sensibilisation, relatifs à l'OUA et à son action, auprès des Ambassades africaines à Bruxelles, des partenaires internationaux de l'OUA, des universités, des ONG de développement et autres mouvements associatifs de la société civile européenne. Cette action est menée non seulement auprès desdits milieux à Bruxelles, mais également dans les pays voisins, voire au-delà, dans l'ensemble des pays membres de l'UE. De même, le Bureau est souvent sollicité par ces mêmes milieux pour représenter l'OUA et vulgariser les positions de celle-ci à des conférences et autres séminaires.

III. 2. Mission spéciale

Sur instruction du Secrétaire général, le Secrétaire exécutif du Bureau, M. Victor E. DJOMATCHOUA-TOKO, a dirigé une importante délégation d'observateurs de l'OUA à l'élection présidentielle qui s'est déroulée en mars dernier au Congo-Brazzaville. A l'issue de cette Mission, un communiqué a été publié sur le déroulement de cette élection.

III. 3. Journée africaine du paludisme

En étroite collaboration avec le Bureau de l'OMS à Bruxelles, le Bureau a organisé, le 25 avril 2002, une séance d'information et de sensibilisation sur le paludisme et ses conséquences en Afrique pour célébrer la « Journée africaine du paludisme » qui a été proclamé par le Sommet africain sur « l'Initiative faire reculer le paludisme », tenu en avril 2000 à Abuja, Nigeria. Cette séance d'information a eu lieu à la Maison ACP, en présence du Corps diplomatique et des partenaires de la communauté internationale.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Permanent Mission of the African Union in Brussels

2002-04-29

Activity report of the OAU Permanent Office in Brussels from February to July 2002

Niang, Cheikh

Bureau Permanent de l'OUA a Bruxelles

<http://archives.au.int/handle/123456789/2919>

Downloaded from African Union Common Repository